

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 07 novembre 2024

n° 225-24 C

Objet : RD - Adhésion de Grand Chambéry au Comité départemental du tourisme de la Savoie

- date de convocation le 31 octobre 2024
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi sept novembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Challes-les-Eaux, espace Belvedere, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 52

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Vincent Miguët
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Cyrille Causse
Challes-les-Eaux	James Hallay - Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Sophie Bourgade - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Sabrina Haerinck - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoît Perrotton - Thierry Repentin
Cognin	Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	
La Compôte	Damien Regairaz
La Motte-en-Bauges	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Motte-Servolex	Grégory Basin - Frédéric Bret - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Ravoire	Jean-François Poitou
La Thuile	Vincent Boulnois
Le Châtelard	
Le Noyer	
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Valentin Hachet
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

• conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Eric Delhommeau

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 18

de Anne-Marie Barouti à Michel Dyen - de Michel Camoz à Alain Caraco - de Jean-Pierre Casazza à Gaëtan Pauchet - de Corinne Charles à Franck Morat - de Aloïs Chassot à Philippe Cordier - de Pierre Duperier à Philippe Ferrari - de Christelle Favetta-Sieyes à Jocelyne Gougou - de Jean-Pierre Fressoz à Corine Wolff - de Philippe Gamen à Serge Tichkiewitch - de Martine Lambert à Chantal Giorda - de Raphaële Mouric à Jean-Benoît Cerino - de Micheline Myard-Dalmaï à Florence Bourgeois - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Claire Plateaux à Sophie Bourgade - de Farid Rezzak à Marie Bénévise - de Alain Thieffinat à Brigitte Bochaton - de Céline Vernaz à Luc Berthoud - de Philippe Vuillermet à Martin Noblecourt

• conseillers excusés : 12

Stéphane Bochet - Max Joly - Laïla Karoui - Sylvie Koska - Luc Meunier - Marine Mithieux - Sara Rotelli - Walter Sartori - Alain Saurel - Thierry Tournier - Alexandra Turnar - Jean-Maurice Venturini

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Conseil communautaire du 07 novembre 2024

délibération n° 225-24 C

objet **RD - Adhésion de Grand Chambéry au Comité départemental du tourisme de la Savoie**

Cécile Trahand, vice-présidente chargée du tourisme et du rayonnement de l'agglomération, indique que la fin de la coopération bidépartementale du Conseil Savoie Mont Blanc sur les aspects de promotion touristique a entraîné la liquidation de l'Agence Savoie Mont Blanc. En tant que destination touristique et de loisirs de référence, le territoire savoyard devait se doter d'une structure dédiée à la promotion touristique poursuivant les actions et déployant les outils de l'Agence Savoie Mont Blanc.

Le 27 septembre 2024, l'assemblée départementale a ainsi entériné la création du Comité départemental du tourisme et a sollicité les différentes parties prenantes souhaitant s'associer à la démarche.

Son objet est la promotion et la communication touristique du territoire départemental de la Savoie.

Le Comité départemental du tourisme comprend trois catégories de membres :

- membre fondateur : le Département de la Savoie,
- membres actifs : collectivités, acteurs socio-économiques, organismes/fédérations/syndicats ou groupements professionnels,
- personnes morales ou physiques intéressées pouvant contribuer à son objet.

Chaque membre désigne un représentant personne physique avec voix délibérative. Le Département dispose de huit sièges.

Suite à l'approbation du nouveau Schéma de développement touristique qui porte une ambition forte pour l'agglomération en matière de tourisme, Grand Chambéry souhaite adhérer à cette association.

Il est proposé d'approuver l'adhésion au Comité départemental de la Savoie nouvellement créé et de désigner un représentant pour y siéger. Est enregistrée la candidature de Cécile Trahand.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu les articles L. 132-2 et suivants du code du tourisme,

Vu les statuts du Comité départemental du tourisme de la Savoie,

Vu l'avis de la commission tourisme du 10 octobre 2024,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : d'adhérer au Comité départemental du tourisme de la Savoie,

Article 2 : de désigner Cécile Trahand pour représenter Grand Chambéry au Comité départemental du tourisme de la Savoie,

Article 3 : d'autoriser le président ou son représentant à signer les documents à intervenir.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Délibération I-Parapheur

Numéro attribué à l'acte :

225-24 C

Objet de l'acte : RD - Adhésion de Grand Chambéry au Comité départemental du tourisme de la Savoie

Classification Préfecture : 5 - Institutions et vie politique 3 - Designation de représentants 4 - Représentants des EPCI

Date de l'acte : 07 novembre 2024

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20241107-lmc1H32299H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H32299H1

Date de transmission en Préfecture : 14 novembre 2024

Date de réception en Préfecture : 14 novembre 2024

Date de publication sur le site internet: jeudi 14 novembre 2024